

Limoux Les meutes ont traqué le gros gibier aux Tourtines

Correspondant

07/06/2012, 06 h 00



Durant trois jours, les meutes ont traqué le sanglier dans un des parcs du domaine.(© D.R)

VILLARZEL-DU-RAZES

Ces dernières semaines, les responsables du domaine de chasse des Tourtines avaient engagé le pari de réaliser un concours de meutes au gros gibier sur le domaine. Après plusieurs semaines de préparation et avec l'appui de quelques partenaires et amis, ce concours a pu voir le jour pendant le week-end de Pentecôte que cette manifestation s'est déroulée.

Au cours de ces trois jours, une dizaine de meutes de chiens de sangliers sont venues se défier dans un des parcs du domaine, face à des sangliers tenaces. Chaque matin, trois meutes de huit chiens de même race ont fait entendre leur voix pour débusquer et traquer la bête noire. Plusieurs passionnés de cette pratique de chasse étaient venus voir cette compétition arbitrée par M. Sary, juge arbitre de renommée nationale.

Au cours des après-midi, trop chauds pour lancer les meutes dans les taillis, un concours de chien de ferme a été organisé face à un solitaire bien armé. Pour cette épreuve-là, plusieurs canidés ont fait face à ce sanglier d'apparence "docile", mais qui, au final, en a surpris plus d'un.

Le lundi soir, après ces trois jours de compétition, le juge a statué sur les classements des deux concours. Les résultats et la remise des récompenses se sont déroulés en présence de Patrick Montpellier, président national du club de Sanglier.

Pour le concours de meute, le premier prix a été attribué à la meute de M. Balard, suivie de près par les meutes de M. Roblès et de M. Demas. Quant au classement des chiens de ferme, M. Vetsel a vu son chien prendre la première place du podium, suivi respectivement par les chiens de M. Gratacos et M. Jeremy.

Une telle réussite devrait voir cette manifestation se reproduire dans les années futures.

> VILLARZEL-DU-RAZÈS

Concours de meutes au gros gibier: les résultats



La meute de M. Balard, premier prix du concours.

Durant les trois jours du week-end de Pentecôte, un concours de meutes au gros gibier s'est déroulé sur le domaine de chasse des Tourtines. Au cours de ces trois jours, une dizaine de meutes de chiens de sanglier se sont mesurées à de résistants sangliers dans les parcs du domaine. Plusieurs passionnés de cette pratique de chasse étaient venus voir cette compétition arbitrée par M. Sary, un juge arbitre de renommée nationale.

Au cours des après-midi, trop chauds pour lancer les meutes sur les hordes de sangliers, un concours de chiens de ferme a été organisé face à un solitaire bien armé. Pour cette épreuve-là également, les chiens étaient notés par le même juge.

Le lundi soir, après ces trois jours de compétition, le juge a attribué les prix aux lauréats de ces journées, en présence de M. Patrick Montpellier, président national du Club de sangliers. Le premier prix du concours de meutes a été attribué à la meute de M. Balard, suivie des meutes de MM. Roblès et Demas. Quant au classement des chiens de ferme, c'est le chien de M. Vetsel qui se classe à la première place, suivi respectivement par les chiens de MM. Gratacos et Gérémy. C'est donc dans la plus grande convivialité et avec un grand succès que se sont déroulées ces trois journées de compétition. Une telle réussite pourrait laisser entrevoir une nouvelle édition dans les années à venir.